

Sur une intervention éditoriale dans la Relation d'un voyage de Paris en Limousin

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur une intervention éditoriale dans la Relation d'un voyage de Paris en Limousin. Glaliceur, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs, 2019. halshs-01985463

HAL Id: halshs-01985463

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01985463>

Submitted on 18 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLALICEUR

numéro 2

le 15 janvier 2019

Groupe de recherche
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises
du **C**entre et d'aill**E**URs
(Tokyo)

contact : glaliceur2019@gmail.com

Sur une intervention éditoriale
dans la *Relation d'un voyage de Paris en Limousin*

Takeshi MATSUMURA

La *Relation d'un voyage de Paris en Limousin* est composée des six lettres que La Fontaine a adressées à son épouse entre le 25 août et le 19 septembre 1663. Damien Fortin a eu l'heureuse idée de la rééditer avec des commentaires détaillés¹. Comme il nous le rappelle dans sa « Note de l'éditeur » (p. 65-67), les quatre premières lettres, dont l'original a disparu, ont été publiées en 1729 après la mort de l'auteur, tandis que les deux dernières, qui sont conservées dans les manuscrits autographes (Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 5131 et 5132), ont vu le jour en 1820 grâce à Louis-Jean-Nicolas Monmerqué. Dans le présent article, je me propose d'examiner une phrase de la quatrième lettre.

Voyons d'abord comment Damien Fortin explique sa façon d'éditer les quatre premières lettres :

Les quatre premières lettres parurent pour la première fois dans les *Œuvres diverses*² (Paris, Didot, 1729, 3 vol., vol. II, p. 26-31, p. 31-40, p. 41-50, p. 50-58), que nous suivons le plus fidèlement possible³, en intégrant les deux corrections répertoriées dans la page d'*errata* (*ibid.*, 3 vol., vol. II, n. p.) et en insérant à partir des notes de Pierre Clarac⁴ quelques modifications pour amender les leçons encore erronées⁵.

La phrase que je vais étudier contient une des corrections que le jeune lafontainien a introduites en suivant son vénérable prédécesseur. Elle se trouve dans la quatrième lettre que le poète a rédigée à Châtelleraut le 5 septembre 1663⁶. Il y raconte à sa femme quelle

¹ Jean de La Fontaine, *Relation d'un voyage de Paris en Limousin (1663)*, Texte établi, présenté et annoté par Damien Fortin, Paris, Hermann, 2018, Bibliothèque des Littératures Classiques.

² Le titre est plus exactement : *Œuvres diverses de M. de La Fontaine de l'Académie française*. J'utilise un exemplaire de l'édition imprimée par Huart à la même année, qui contient la quatrième lettre aux pages 48-56.

³ Mais l'orthographe « a été entièrement actualisée » (Damien Fortin, *op. cit.*, p. 67). Il aurait pu sans doute donner plus de précisions sur cette « actualisation » ; voir plus bas.

⁴ Il s'agit de La Fontaine, *Œuvres complètes*, t. II, *Œuvres diverses*, Édition établie et annotée par Pierre Clarac, Paris, Gallimard, 1958, Bibliothèque de la Pléiade.

⁵ Damien Fortin, *op. cit.*, p. 66.

⁶ La date est imprimée *ce 5. Septembre 1663* dans l'édition de 1729, p. 56, que Damien Fortin transcrit par *ce 5 septembre 1663* (*op. cit.*, p. 96). Puisque le point qui suit le chiffre signifie qu'il s'agit d'un ordinal et que le nom de mois était écrit avec majuscule à l'époque (rappelons-nous *Les Plaideurs*, acte I^{er}, scène VII, vers 221 : « Le cinquième ou sixième Avril cinquante-six », Racine, *Œuvres complètes*, t. I, *Théâtre – poésie*, Édition présentée, établie et annotée par Georges Forestier, Paris, Gallimard, 1999, Bibliothèque de la Pléiade, p. 316), ne fallait-il pas conserver la leçon du texte de base (*ce 5. Septembre 1663*) comme le faisait Pierre Clarac (*op. cit.*,

impression lui a donnée la ville de Richelieu où il vient d'arriver. Voici le contexte tel que l'a imprimé le dernier éditeur :

Ce que je vous puis dire en gros de la ville, c'est qu'elle aura bientôt la gloire d'être le plus beau village de l'Univers⁷. Elle est désertée petit à petit à cause de l'infertilité du terroir, ou pour être à quatre lieues de toute rivière et de tout passage. En cela son fondateur, qui prétendait en faire une ville de renom, a mal pris ses mesures, chose qui ne lui arrivait pas fort souvent. Je m'étonne, comme on dit qu'il pouvait tout, qu'il *n'ait* pas fait transporter la Loire au pied de cette nouvelle ville, ou qu'il n'y ait fait passer le grand chemin de Bourdeaux⁸.

Le groupe de mots *n'ait* que j'ai souligné est une correction introduite par l'éditeur, qui dans une note explique son intervention de la manière suivante :

L'édition de 1729 (souvent négligée) donne une leçon manifestement fautive : « n'avait »⁹.

En effet, la page 54 de la publication de 1729 porte bien *qu'il n'avoit pas fait transporter*. Si l'on consulte l'édition procurée par Pierre Clarac dont s'inspire Damien Fortin, on retrouve la correction identique et une remarque de la même nature, formulée pourtant avec un peu plus de circonspection ; en remplaçant *n'avoit* de sa base par *n'ait*, il se justifie laconiquement : « 1729 : *n'avait* (faute probable)¹⁰. » Une annotation similaire se lit dans l'édition publiée par Ange-Marie Caudal¹¹.

p. 551), ou avec une petite modernisation : *ce 5^e Septembre 1663*, ou à la rigueur *ce 5^e septembre 1663* comme le faisait Henri Régner (*Œuvres de J. de La Fontaine, Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, de portrait, de fac-simile, etc.* par M. Henri Régner, t. IX, Paris, Hachette, 1892, Les Grands Écrivains de la France, p. 257) ? Voir sur ce point la remarque de Jean-Pierre Collinet, *Le Monde littéraire de La Fontaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, p. 490.

⁷ On peut se rappeler ce que Tallemant des Réaux disait à propos du même lieu : « c'est une ville de carte » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. I, Texte intégral établi et annoté par Antoine Adam, Paris, Gallimard, 1960, Bibliothèque de la Pléiade, p. 252), c'est-à-dire, selon la note de l'éditeur : « ce que nous appellerions une ville de carton, une ville qui ressemble à un décor de théâtre » (*ibid.*, p. 927).

⁸ Damien Fortin, *op. cit.*, p. 95. On peut se demander en passant pourquoi le nom de lieu *Bourdeaux* n'a pas été modernisé et remplacé par *Bordeaux* malgré le principe énoncé de l'éditeur. Aurait-il suivi la pratique de Pierre Clarac, *op. cit.*, p. 530 ?

⁹ Damien Fortin, *op. cit.*, p. 144.

¹⁰ Pierre Clarac, *op. cit.*, p. 910.

¹¹ *Lettres de La Fontaine à sa femme ou Relation d'un voyage de Paris en Limousin* par M. l'abbé Caudal, Texte établi avec introduction, notes et variantes, Paris, Centre de documentation universitaire, 1966, p. 118 : « Ed. 1729 : qu'il n'avait pas. Faute probable du copiste. » Dans la phrase en question, Caudal imprime *Bordeaux* (p. 57) en commentant son intervention : « Ed. 1729 : Bourdeaux. Au milieu du XVIII^e s. on disait encore Bourdeaux. La

Les trois lafontainiens que je viens d'évoquer ne sont d'ailleurs pas les seuls à être intervenus dans ce passage. Dès 1820, Charles-Athanase Walckenaer¹² qui, comme le disait Pierre Clarac¹³, a ouvert « la voie aux études méthodiques » sur notre poète, avait préféré la leçon *ait* à *avoit* et il n'avait même pas jugé nécessaire de justifier sa correction. Par contre, l'édition de Charles Marty-Laveaux¹⁴ et celle d'Henri Régner¹⁵ ont conservé la leçon *avoit* de l'imprimé de 1729 sans lui consacrer de note.

Pour les lecteurs modernes, il paraîtrait certes évident que le subjonctif s'impose dans une proposition subordonnée conjonctive dont le support exprime un sentiment comme joie, étonnement, etc. Le choix du mode leur semblerait si obligatoire qu'aucun d'entre eux ne se donnerait la peine d'ouvrir des livres de grammaire. Il n'est pourtant pas inutile de consulter par exemple la *Grammaire critique du français* de Marc Wilmet. On y apprend en effet qu'il « subsiste [...] une zone d'indécision non négligeable entre le subjonctif et l'indicatif¹⁶. »

Le Bon Usage de Maurice Grevisse et André Goosse contient aussi des paragraphes où est discutée la question du mode dans les propositions conjonctives en français moderne¹⁷. Les auteurs y joignent en particulier une remarque historique, qui est fort instructive pour notre propos. Quoiqu'un peu longue, elle mérite d'être citée¹⁸ :

Dans l'ancienne langue, les verbes de sentiment construits avec *que* étaient souvent suivis de l'indicatif, sans doute parce qu'il s'agissait, à l'origine, d'une proposition de cause (même évolution pour *de ce que* : cf. Historique 4 du paragraphe 1126). L'indicatif restait fréquent au XVII^e siècle : ⁺*L'ambassadeur d'Espagne [...] regrettait que tout cela se FAISAIT en la présence du prince d'Espagne*

route de Paris-Bordeaux passait par Orléans où elle se scindait en deux : Orléans-Tours-Poitiers-Angoulême-Bordeaux et Orléans-Limoges-Périgueux-Bordeaux. Richelieu restait bien en dehors de ces relais. » (p. 118).

¹² Voici son texte : « Je m'étonne, comme on dit qu'il pouvoit tout, qu'il n'ait pas fait transporter la Loire au pied de cette nouvelle ville, ou qu'il n'y ait fait passer le grand chemin de Bordeaux. » (*Nouvelles œuvres diverses de J. La Fontaine et poésies de F. de Maucroix, accompagnées d'une vie de F. de Maucroix, de notes et d'éclaircissements*, par C. A. Walckenaer, Paris, Nepveu, 1820, p. 45). On remarquera que Walckenaer a imprimé *Bordeaux* et non pas *Bourdeaux*. Petit détail : le titre donné par Damien Fortin, *op. cit.*, p. 171 (*Nouvelles œuvres de Jean de La Fontaine et Poésies de F. de Maucroix*) ne correspond pas tout à fait à celui de l'exemplaire que j'ai consulté ; y aurait-il eu des différences selon les tirages ?

¹³ Pierre Clarac, *op. cit.*, p. L.

¹⁴ *Œuvres complètes de La Fontaine publiées d'après les textes originaux accompagnées de notes et suivies d'un lexique* par Ch. Marty-Laveaux, t. III, Paris, Pagnerre, 1859, p. 335. Cette édition conserve la graphie *Bourdeaux*.

¹⁵ Henri Régner, *op. cit.*, p. 254. Régner imprime *Bordeaux* en ajoutant en note : « *Bourdeaux* dans le texte. »

¹⁶ Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, 5^e édition entièrement revue, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2010, § 223, p. 237.

¹⁷ *Le Bon Usage*, 16^e édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2016, § 1126-1127, p. 1583-1591.

¹⁸ Dans la citation j'ai développé les abréviations et ajouté des notes sur les sources utilisées par les auteurs du *Bon Usage*. Le symbole « + » signifie que l'exemple est tiré d'une édition qui modernise l'orthographe.

(Malherbe¹⁹, t. III, p. 489). – *‘J’ai été toute étonnée que Gourville l’ENVOYA querir bier* (Sévigné²⁰, 17 avril 1671). – *Vous serez ébahi que vos Juges AURONT ESTÉ SOLLICITEZ contre vous* (Molière²¹, *Les Fourberies de Scapin*, II, 5). – *Nous serions tout étonnez, que c’EST nous qui nous trompons* (Boileau²², *Réflexions critiques*, V). – *‘On craignait toujours qu’il FINIRAIT trop tôt* (Fénelon²³, *Les aventures de Télémaque*, t. I, p. 316). – *Phedre se plaint que je SUIS OUTRAGÉ* (Racine²⁴, *Phèdre*, III, 5). – *La Mouche [...] / Se plaint qu’elle AGIT seule* (La Fontaine²⁵, *Fables*, VII, 9 [lire 8]). – *C’est dommage, Garo, que tu n’ES point ENTRÉ / Au conseil de celui que prêche ton Curé* (*ibid.*, IX, 4).

Mais on trouvait aussi le subjonctif depuis longtemps. Dans l’exemple suivant, les deux modes se suivent : *Molt dote, se li rois l’ot dire, / Que molt en ERT [var. soit] embrasez d’ire / E del tot a lui ne se TIAIGNE* (*Barlaam et Josaphat*²⁶, 4605-4607). [= Il craint fort, si le roi l’entend dire, qu’il en sera tout embrasé de colère et qu’il ne le tienne tout à fait comme responsable²⁷.]

À l’époque où La Fontaine écrivait ses lettres à sa femme, on pouvait donc employer soit un subjonctif soit un indicatif dans les propositions subordonnées conjonctives dont le support exprime un sentiment. Aux exemples de l’indicatif cités par Maurice Grevisse et André Goosse, il n’est pas difficile d’en ajouter bien d’autres. Une petite enquête m’en a fourni quatre chez André Rivet²⁸, André Mareschal²⁹, Gabriel Naudé³⁰ et l’auteur anonyme

¹⁹ Malherbe, *Œuvres*, édition L. Lalanne, Paris, Hachette, 1862-1869, Les Grands Écrivains de la France, 5 vol. Il s’agit de la lettre à Peiresc du 23 mars 1615.

²⁰ Madame de Sévigné, *Lettres*, édition Gérard-Gailly, Paris, Gallimard, 1953-1957, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol.

²¹ Molière, *Œuvres complètes*, édition R. Bray, Paris, Les Belles Lettres, 1935-1952, Les Textes français, 8 vol.

²² Boileau, *Œuvres complètes*, édition Ch. H. Boudhors, Paris, Les Belles Lettres, 1934-1943, Les Textes français, 7 vol.

²³ Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, édition A. Cahen, Paris, Hachette, 1920-1927, Les Grands Écrivains de la France, 2 vol.

²⁴ Racine, *Œuvres*, édition G. Truc, Paris, Les Belles Lettres, 1930-1953, Les Textes français, 7 vol.

²⁵ La Fontaine, *Fables*, édition F. Gohin, Paris, Les Belles Lettres, 1934, Les Textes français, 2 vol.

²⁶ *Le Roman de Barlaam et Josaphat*, version anonyme [XIII^e siècle], édition J. Sonet, Namur et Paris, 1950.

²⁷ *Le Bon Usage*, édition citée, p. 1583, Historique 3 du paragraphe 1126.

²⁸ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV traitez*, 3^e édition, Saumur, Portau, 1616, p. 925 : « Et sur ce que le Jesuite objecte, que les enfans n’entendent rien à ce qui se dit je m’estonne qu’il n’a regardé au formulaire du Baptesme de l’Eglise Romaine, auquel on demande aux enfans *Credis ? crois-tu ?* Et on respond pour eux, *Credo, je croi.* » (mots latins soulignés par l’auteur ; l’autre soulignage est de moi).

²⁹ André Mareschal, *La Chrysolite, ou le secret des romans*, Paris, De La Coste, 1634, p. 562 : « Je m’estonne, reprit-il avec la mesme aigreur, que vos folies passees ne vous font sage. » (c’est moi qui souligne).

³⁰ Gabriel Naudé, *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième Janvier, jusques à la Declaration du premier Avril mil six cens quarante-neuf*, Paris, [Cramoisy, 1650], p. 281 : « Par ma foy je pense que la Poësie Macaronique ne vaut guere mieux, je m’estonne toutesfois qu’ayant parlé de celles des Italiens & des François, tu ne *dis* rien des Allemans, & Flamands qui sont naturellement portez à toutes ces sortes de badineries, [...]. » (c’est moi qui souligne).

de *L'Escole des filles*³¹. Il ne serait du reste pas superflu de se souvenir que le phénomène a intéressé également les grammairiens tels qu'Alfons Haase³² et Ferdinand Brunot³³. Car parmi les témoignages que l'on trouve chez ces deux derniers, on en a un qui provient de La Fontaine. Il s'agit d'un passage des *Amours de Psyché et de Cupidon*. Pour ceux qui n'ont pas appris ce roman par cœur, rappelons-le d'après l'édition procurée par Pierre Clarac :

Et à son lever elle [= Psyché] fut tout étonnée que les Nymphes lui *amenèrent* ses sœurs³⁴.

L'éditeur n'a ni corrigé ni commenté ce choix de l'indicatif, qui se trouve bel et bien dans l'édition de 1669 qui lui avait servi de base³⁵.

Quant aux deux occurrences des *Fables* citées dans *Le Bon Usage*, on peut les vérifier dans l'édition publiée par Jean-Pierre Collinet. On retrouve en effet d'une part, aux vers 17-19 de la fable VII, 8, *Le Coche et la Mouche*, la phrase suivante :

La Mouche en ce commun besoin
Se plaint qu'elle *agit* seule, et qu'elle *a* tout le soin ;
Qu'aucun n'aide aux Chevaux à se tirer d'affaire³⁶.

De l'autre, aux vers 12-13 de la fable IX, 4, *Le Gland et la Citrouille*, un *villageois* parle de la manière suivante :

C'est dommage, Garo, que tu n'*es* point *entré*
Au conseil de celui que *prêche* ton Curé³⁷.

³¹ *L'Escole des filles ou la philosophie des dames, divisée en deux dialogues*, Paris, 1667, p. 83 : « mais je m'estonne qu'il y a tant de fard parmy des choses qu'on nomme de cent façons. » (c'est moi qui souligne). Le passage correspond à *Libertins du XVII^e siècle*, t. I, Édition établie, présentée et annotée par Jacques Prévot, Paris, Gallimard, 1998, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1160.

³² Voir sa *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert avec l'autorisation de l'auteur, Paris, Delagrave, 1965⁵, § 78, p. 184-185.

³³ Voir son *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. IV, *La langue classique 1660-1715*, Deuxième partie, Paris, Colin, 1913 ; réimpression, Paris, Colin, 1966, p. 1004-1005.

³⁴ Pierre Clarac, *op. cit.*, p. 162 ; c'est moi qui souligne.

³⁵ Voir *Les Amours de Psyché et de Cupidon par M. de La Fontaine*, Paris, Claude Barbin, 1669, p. 119-120 : « Et à son lever [p. 120] elle fut toute estonnée que les Nymphes luy *amenerent* ses sœurs. » (c'est moi qui souligne).

³⁶ La Fontaine, *Œuvres complètes*, t. I, *Fables, contes et nouvelles*, Édition établie, présentée et annotée par Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, 1991, Bibliothèque de la Pléiade, p. 264 ; c'est moi qui souligne. La phrase n'a pas été modifiée depuis la première version parue dans *Fables nouvelles, et autres poésies de M. de La Fontaine*, Paris, Denys Thierry, 1671, p. 5 jusqu'à celle de 1692 qui a servi de base à Jean-Pierre Collinet

³⁷ Jean-Pierre Collinet, édition citée, p. 353 ; c'est moi qui souligne. La phrase est restée identique depuis la version initiale parue dans *Fables nouvelles, et autres poésies de M. de La Fontaine*, 1671, *op. cit.*, p. 17 jusqu'à celle de 1692 choisie comme base par l'éditeur moderne.

Dans ces deux passages, l'éditeur n'a pas modifié la leçon de son texte de base et il a jugé superflu d'annoter l'emploi de l'indicatif.

Il en va de même dans un autre cas où La Fontaine utilise un indicatif dans une proposition subordonnée conjonctive dont le support exprime un sentiment. Il s'agit du début du conte *Le Calendrier des vieillards* :

Plus d'une fois je me suis étonné
Que ce qui fait la paix du mariage
En *est* le point le moins considéré,
Lorsque l'on met une fille en ménage³⁸.

Ce passage n'a pas varié depuis la première publication du conte en 1666³⁹ jusqu'à l'édition de 1669 qui a servi de base à Jean-Pierre Collinet. Et celui-ci n'a fait aucun commentaire sur le choix de *est*.

Étant donné que La Fontaine a eu ainsi recours à plusieurs reprises à l'indicatif après un verbe de sentiment, on pourra se demander s'il était nécessaire de corriger la leçon *avoit* en *ait* dans la phrase de la *Relation d'un voyage de Paris en Limousin* qui nous occupe. Il est vrai que la coordination que l'on y trouve de l'indicatif plus-que-parfait *avoit fait* et du subjonctif passé *ait fait* semblerait insolite. Cependant, la coordination du même type, que Maurice Grevisse et André Goosse ont relevée dans un texte du XIII^e siècle, se retrouve plus près de l'époque du poète. Comme Sabine Lardon et Marie-Claire Thomine le signalent dans leur *Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*⁴⁰, Rabelais a en effet utilisé dans le chapitre XXVI de *Pantagruel* les deux modes après la locution verbale *avoir peur* :

J'ay grand peur que devant qu'il soit nuyct, ne vous *voye* en estat, que ne aurez grande envie d'arresser, et qu'on vous *chevauchera* à grand coup de picque et de lance⁴¹.

Plus près de nous, un exemple du XVII^e siècle a été relevé par Nathalie Fournier. Dans sa *Grammaire du français classique*⁴² elle nous offre une phrase intéressante de

³⁸ Jean-Pierre Collinet, édition citée, p. 650, vers 1-4 ; c'est moi qui souligne.

³⁹ Voir *Deuxième partie des contes et nouvelles en vers de M. de La Fontaine*, Paris, Claude Barbin, 1646 [*lire* 1666], p. 80.

⁴⁰ Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 234.

⁴¹ *Pantagruel*, dans Rabelais, *Œuvres complètes*, Édition établie, présentée et annotée par Mireille Huchon, avec la collaboration de François Moreau, Paris, Gallimard, 1994, Bibliothèque de la Pléiade, p. 307 ; c'est moi qui souligne. Dans cette édition il n'y a pas de note sur l'emploi des modes dans la phrase.

Dominique Bouhours d'après une publication de 1693, dans laquelle l'indicatif et le subjonctif sont employés tous deux :

Il y a lieu de s'étonner que les Seigneurs de Loyola ne *parurent* point durant ces tempêtes, et que depuis la conversion d'Ignace, personne de sa famille ne *pensât* à lui⁴³.

Pour être un peu plus précis, ce passage est, dans sa *Suite des remarques nouvelles*, un des mauvais exemples que le jésuite cite pour les condamner⁴⁴. Il provient d'un ouvrage qu'il a publié en 1679 : *La Vie de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jesus*⁴⁵. On peut pourtant considérer que même si en 1687 il se repent d'avoir écrit cette phrase, il reste que celle-ci a été formulée huit ans auparavant sans être perçue comme un solécisme.

Puisque Bouhours a utilisé en 1679 un indicatif et un subjonctif dans deux propositions successives, pourquoi en 1663 La Fontaine n'aurait-il pas pu se servir des deux modes simultanément dans sa lettre adressée à son épouse ? Il me semble difficile de tenir immédiatement cette construction pour une faute « manifeste » ou « probable », de qualifier sans autre forme de procès le copiste ou l'imprimeur de « négligent » et d'accepter les yeux fermés la correction qu'ont introduite Walckenaer et ses successeurs. Un rapide détour par des ouvrages de grammaire et une petite réflexion sur l'état ancien du français ne seraient sans doute pas superflus. La langue du poète qui paraît si facile nous tend avec sourire d'innombrables pièges.

⁴² Paris, Belin, 2002, § 505, p. 348.

⁴³ *Suite des Remarques nouvelles sur la langue française*, nouvelle édition, Paris, Georges & Louis Josse, 1693 [la première édition date de 1687], p. 458 ; c'est l'auteur qui souligne.

⁴⁴ Voici ce que l'on lit à la suite de la citation : « Je trouve comme mon Censeur deux fautes dans cet exemple : La première est que j'ay mis *parurent* à l'indicatif, au lieu de *parussent* au subjonctif. Car jamais avec le verbe *étonner*, nous ne mettons l'indicatif dans ces sortes de phrases, où le *que* suit immédiatement le verbe. Ainsi on ne dit pas : Je m'étonne qu'il *est* venu : qu'il *va* à la campagne par un si mauvais temps. Il faut dire : je m'étonne qu'il *soit* ve-[p. 459]-nu : qu'il *aille* à la campagne. L'indicatif ne peut se mettre, qu'en mettant *de ce que* après le verbe *étonner*, au lieu de *que*. Comme : Je m'étonne de ce qu'il *est* venu : de ce qu'il *va* à la campagne. Il y a lieu de s'étonner *de ce que* les Seigneurs de Loyola ne *parurent* point durant ces tempestes. / L'autre faute est, qu'ayant mis le premier verbe à l'indicatif, je mets le second au subjonctif. Car après avoir dit : Il y a lieu de s'étonner que les Seigneurs de Loyola ne *parurent* point ; j'ajoute : & que personne de sa famille ne *pensast* à luy. Cependant les deux verbes se trouvent dans le mesme regime & dans le mesme ordre : si l'un estoit à l'indicatif, il falloit donc que l'autre y fust. » (*ibid.*, p. 458-459 ; c'est l'auteur qui souligne).

⁴⁵ Paris, Sebastien Mabre-Cramoisy, 1679, p. 110 : « Il y a icy lieu de s'étonner, que les seigneurs de Loyola ne *parurent* point durant toutes ces tempestes, & que depuis la conversion d'Ignace, personne de sa famille ne *pensast* à luy. » (c'est moi qui souligne).